

# Changements dans l'air pour le tourisme broyard

**ASSOCIATIONS** La Communauté régionale de la Broye et les associations de communes broyardes ont tenu leurs assemblées générales.

## AVENCHES

La nouvelle loi fribourgeoise sur le tourisme, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, amène des changements dans l'organisation du tourisme broyard. «Il s'agit d'un enjeu important pour notre région», a souligné Samuel Ménétrety, conseiller communal d'Estavayer et président du comité directeur de l'association Estavayer/Payerne Tourisme.

Judi 23 juin, aux côtés du directeur Fabien Mauron, il a brièvement présenté les changements en cours aux délégués de l'Association des communes de la Broye (Ascobroye) fribourgeoise, réunis à Avenches. En parallèle, les communes vaudoises tenaient leur assemblée sous l'égide de l'Association région Broye-Vully (ARBV), avant que tous ne se retrouvent pour l'assemblée générale de la Communauté régionale de la Broye (Coreb).

Concrètement, il découle de la nouvelle loi que les sociétés de développement ne sont plus reconnues officiellement comme organes touristiques. La gouvernance est ainsi redéfinie autour de l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT), composée désormais de sept offices régionaux

qui correspondent aux sept districts du canton.

## Réflexion à Payerne

Conséquence, les communes de la Broye fribourgeoise deviennent de facto membres de droit de l'association du nouvel office régional, a précisé Samuel Ménétrety. Le planning présenté mercredi prévoit de modifier les statuts et de constituer la nouvelle association au 3 novembre prochain, avec une entrée en force au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Mais quelle place pour Payerne dans tous ces changements? Car le chef-lieu de la Broye vaudoise est aujourd'hui membre de l'association intercantonale Estavayer/Payerne. Une structure qu'il avait rejointe, non sans difficulté, en 2007. Samuel Ménétrety reconnaît que, pour l'UFT, la région de la Broye s'arrête aux frontières de la Broye fribourgeoise.

Précisant que les discussions sont en cours, il évoque toutefois un partenariat qui restera possible avec la Cité de la reine Berthe. Réflexions et discussions aussi du côté de Payerne à entendre le syndic Eric Küng. «Il s'agit d'étudier les possibilités et voir quelle pourrait être notre place dans la future structure», dit-il.

## Période de transition

A l'assemblée générale de la Coreb qui a suivi, il a notamment été question des derniers changements qu'a connus l'association ces derniers mois, avec un

rapport d'audit sur le management et la conduite de la Coreb, et le départ du directeur Pierre-André Arm, qui a souhaité donner une nouvelle direction à sa carrière, bien que rien ne lui soit reproché.

Président du comité directeur de la Coreb, le préfet Nicolas Kilchoer a évoqué les prochaines étapes, dont la redéfinition de la stratégie durant l'été avec l'accent sur ce qui constitue le cœur de la mission de la Coreb, à savoir la promotion économique. «On s'est par exemple rendu compte que l'intégration du domaine de la santé dans les tâches de la Coreb n'était pas pertinente et qu'il revient aux associations du métier de s'en charger», a-t-il expliqué.

«L'idée est d'avoir un cadre bien défini en appliquant le principe de subsidiarité. Si d'autres acteurs de la Coreb peuvent s'emparer d'une thématique, nous nous en déchargerons», précise Christel Losey Mosimann directrice ad interim depuis le 1<sup>er</sup> juin. Rappelant que la Coreb se trouve dans une période «de transition et de reconstruction» marquée par plusieurs départs, elle s'est dite réjouie «de pouvoir compter très rapidement sur une équipe motivée et au complet».

Les comptes 2021 ont quant à eux été validés par l'assemblée. L'association boucle sur un bénéfice de 57 563 francs pour un total des charges de 1 161 931 millions de francs.